

Championnat départemental par équipes Messieurs

7 et 8 Mars 2026 Golf de L'Hippodrome

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète le règlements des épreuves fédérales

Conditions de participation :

Ouvert aux clubs des Hautes-Pyrénées.
Pour les équiipers voir règlement fédéral.

Forme de jeu :

Messieurs : 12 équiipers / 6 joueurs / 5 meilleurs scores / Repères Blancs

1^{er} jour le matin : Phase de qualification en **Stroke Play Simple** / 18 trous

- Si 4 équipes en Jeu : Toutes qualifiées pour les Match Play du Dimanche.

- Si 3 équipes en jeu : la 1^{ère} des Stroke play qualifiée directement pour jouer la Finale et les 2 autres jouent le matin la qualification pour la Finale du dimanche après midi.

- Si seulement 2 équipes : qualification directe pour la Finale Match Play dimanche après midi.

2^{ème} jour le matin : **Match play** 1V4 et 2V3 issus des Stroke Play en Formule de jeu réduite (1 foursome et 4 simples) ou 2V3.

Après midi : les qualifiés des Stroke Play et/ou Match Play jouent la Finale et **les perdants pourront jouer la Petite Finale au Golf des Tumulus.**

les Matchs Play seront arrêtés le matin à 14:00 et le soir à 18h30 par le comité d'épreuve et "les matchs non terminés seront considérés comme partagés" ; en conséquence, pour les parties à égalité à ces moments-là, la place de l'équipe gagnante sera déterminée par l'ordre de la phase de qualification des Stroke Play.

Engagements :

Inscription des équipes et des équiipers au plus tard le samedi 28 février 2026
sur EXTRANET

Les droits d'inscription s'élèvent à 150 € par équipes et seront réglés par chèque envoyé à l'adresse du Comité au plus tard le samedi 28 février 2026.

Prix :

Un trophée sera confié à l'équipe vainqueur pour une durée de 1 an.
Le Comité offre le pot à la remise des Trophées.

Comité de l'épreuve :

- Délégués du Comité : Yves Ribaut et Raymond Rozan
- 1 membre de la Commission Sportive du Golf des Tumulus : Laurent Charron
- Arbitres : André Alas à distance